



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

INC

Question écrite n° 125792

Texte de la question

Mme Annick Le Loch attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le projet de cession du journal *60 millions de consommateurs* édité par l'institut national de la consommation (INC). Ce magazine est une référence en matière d'information et de défense des consommateurs, publiant des enquêtes sans concession, des essais comparatifs qui font autorité, des études économiques et juridiques conçues par des experts, ainsi que des guides pratiques abordant en toute indépendance tous les aspects de la consommation, quitte parfois à déplaire. Le projet de privatisation marque l'abandon de la culture de service public au profit d'une seule logique de la rentabilité, privant ce titre de l'identité qu'il s'est forgé depuis sa création en 1970. Ce journal qui a prouvé qu'il était économiquement viable, doit continuer sa mission sans pression politique, ni financière. Pour revenir à l'équilibre, les salariés de ce journal réclament depuis deux ans un plan de relance commercial, notamment au travers des campagnes de recrutement d'abonnés abandonnées sans raisons. Elle souhaite connaître sa position sur ce sujet et s'il entend ouvrir des négociations afin de trouver une solution pour poursuivre la publication du journal au sein de l'Institut national de la consommation.

Données clés

Auteur : [Mme Annick Le Loch](#)

Circonscription : Finistère (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125792

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2012, page 200

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)